

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Aucune information.

6.5.2 Révocations d'interdiction

Groupe Tolgeco Inc.

Révoque la décision 2003-MC-1218, prononcée le 23 mai 2003, adressée à Groupe Tolgeco Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, affectant les opérations sur les valeurs de l'émetteur au motif que celui-ci s'est conformé aux obligations de la Loi.

La révocation est prononcée le 27 novembre 2006.